

Québec, le 30 octobre 2013

Monsieur Stéphane Bédard
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Lemay
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

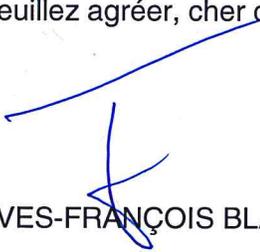
Cher collègue,

J'ai pris connaissance des deux pétitions déposées le 5 juin 2013 par madame Lucie Charlebois, députée de Soulanges, à l'Assemblée nationale concernant l'institution d'une enquête par le BAPE et la tenue d'audiences publiques sur le projet d'inversion du flux pétrolier de la conduite 9B par Enbridge.

Comme le précisent les pétitions, ce projet est actuellement sous examen à l'Office national de l'Énergie. Étant donné que ce projet est de compétence fédérale à cause de sa nature transprovinciale, il ne peut être soumis à une enquête conduite par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Cependant, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs demeure préoccupé par les impacts potentiels de l'inversion du flux de ce pipeline, notamment au plan de l'intégrité de la conduite, de la capacité de l'entreprise à réagir en urgence dans une région densément peuplée et des garanties financières à fournir pour pallier aux dépenses engendrées par les travaux de tout ordre en cas de contamination du milieu.

Le gouvernement du Québec a déjà mentionné son intention de mener ses propres consultations sur le projet d'inversion du pipeline. Des informations plus détaillées sur la nature de ces consultations seront annoncées prochainement.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


YVES-FRANÇOIS BLANCHET